



Suivi des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Rapport de la vérificatrice générale – novembre 2017

Volume V, chapitre 3

Pourquoi est-ce important?

- Pour fournir notre mise à jour annuelle aux législateurs sur l'état des recommandations portant sur les audits de performance d'exercices antérieurs
- Pour que les ministères et les organismes rendent compte de la mise en œuvre des recommandations de VGNB
- Pour offrir une source de renseignements aux législateurs à utiliser lorsqu'ils questionnent les ministères et les organismes

Nos constatations

Conclusions générales :

- Les ministères signalent que 51 % des recommandations de 2014 et de 2015 ont été mises en œuvre.
- Pour les recommandations de 2013, nous avons vérifié que 43 % d'entre elles avaient été entièrement mises en œuvre.
- Ces taux de mise en œuvre sont inférieurs à ceux des derniers exercices.

Mise à jour sur les audits de 2013 :

- D'autres travaux sont nécessaires pour répondre aux préoccupations à l'égard des familles d'accueil, dont l'établissement et le respect de normes et la présentation de rapports publics en matière d'efficacité.
- Il faut achever les travaux portant sur la définition du moindre coût du cycle de vie pour les ponts et s'en servir pour établir l'ordre de priorité des travaux d'immobilisation sur les ponts.
- Énergie NB a mis en œuvre la recommandation provenant de l'audit de Point Lepreau.

Mise à jour sur les audits de 2013 (suite) :

- Un plan à long terme afin de faire face aux manques à gagner de financement actuels et futurs dans les budgets d'entretien des ponts est toujours en suspens; par conséquent, les décideurs ignorent toujours l'incidence du déficit d'entretien sur les années futures.
- Des progrès ont été réalisés en vue d'achever un plan détaillé à long terme pour l'infrastructure par le MTI, mais il reste encore du travail à faire.
- D'autres travaux sont nécessaires pour mettre pleinement en œuvre nos recommandations traitant de l'approvisionnement en biens et services par le gouvernement.
- Un certain nombre de ministères ont indiqué qu'ils n'avaient pas mis en œuvre certaines de nos recommandations au sujet du recouvrement des créances en attendant la création d'une « unité de recouvrement centralisé.»